Communauté métropolitaine de Québec

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue le 18 septembre 2025, à 11 h 30, au 1130, route de l'Église, à Québec.

Sont présents :

M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président (*à partir du point 5*)
Mme Marie-Josée Asselin, conseillère à la Ville de Québec
M. Sébastien Couture, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
M. Pierre-Luc Lachance, conseiller à la Ville de Québec

Sont également présents :

Mme Caroline Brodeur, directrice générale et trésorière
Mme Myriam Poulin, directrice des affaires corporatives et juridiques, secrétaire corporative
M. Charles-Éric Bernier, directeur de l'environnement (*à titre d'invité)*
M. Charles Pagé, directeur adjoint du cabinet à la Ville de Québec (*à partir du point 4TRE)2, à titre d'invité*)
M. Antoine Verville, directeur de la planification territoriale, de la mobilité durable et du développement social et économique (*à titre d'invité*)

Est absent :

M. Bruno Marchand, maire de la Ville de Québec, président

En l'absence du président et du vice-président à l'ouverture de la séance, M. Sébastien Couture ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution nº E-2025-52

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 28 août 2025

Résolution nº E-2025-53

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 28 août 2025.

Adoptée à l'unanimité

Politique de placement et rendement des placements

Résolution nº E-2025-54

- Prendre acte de l'Analyse de la répartition et du rendement des placements de la Communauté métropolitaine de Québec, au 28 août 2025, préparée par Desjardins Caisse du personnel municipal Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 18 septembre 2025
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Budget 2026 de la Communauté métropolitaine de Québec

Résolution n^{o} E-2025-55

- Autoriser la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec) à transmettre le budget 2026 (annexes 1 et 2) de la CMQuébec aux municipalités faisant partie de son territoire et aux membres du conseil, en vue de son adoption par le conseil en décembre prochain.

Référence : Rapport décisionnel du 18 septembre 2025
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n^{o} E-2025-56

Prendre acte du bordereau de dépenses contenant les documents suivants :

a) Liste des dépenses du 1er au 31 août 2025 (période 8).

b) Liste des salaires versés aux élus et aux employés de la CMQuébec pour la période du 1er au 31 août 2025.

c) Liste des dépenses Visa pour les mois de mai, juin et juillet 2025.

Référence : Bordereau de dépenses du 18 septembre 2025
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2025-52 à E-2025-56, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) SÉBASTIEN COUTURE
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MYRIAMN POULIN
SECRÉTAIRE CORPORATIVE